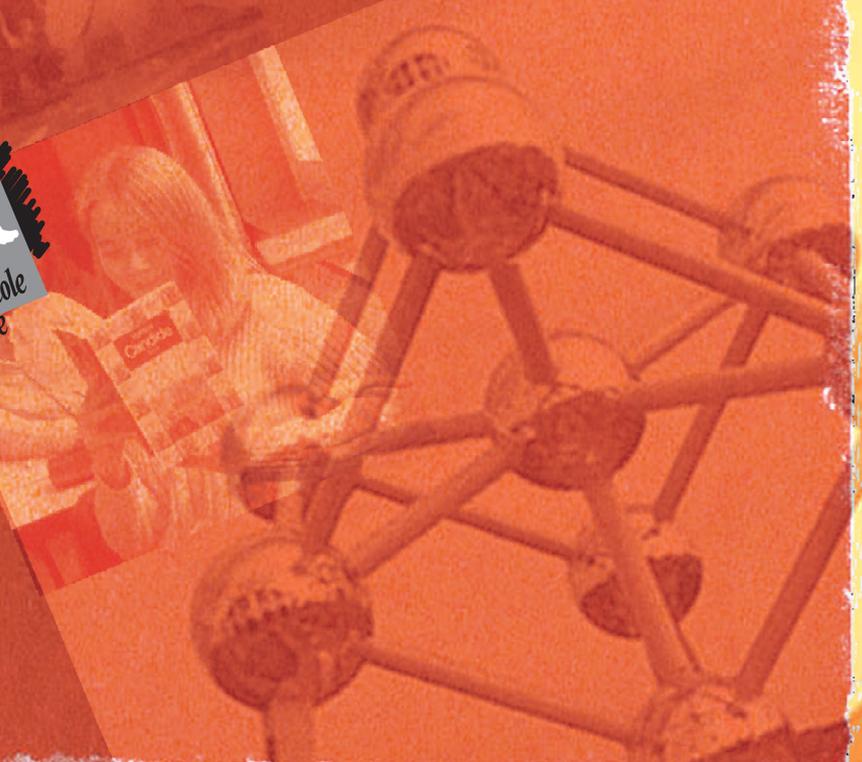
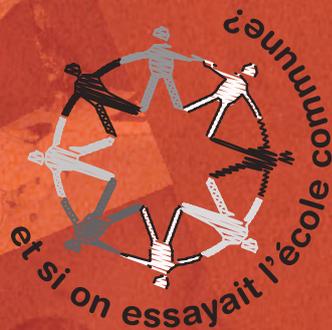


BRUXELLES, QUELS PROBLÈMES ?





1 Rappel de la réalité bruxelloise

Dichotomie sociospatiale

Dualisation résidentielle. La partie ouest du pentagone sur les territoires de Bruxelles ville, des communes de Saint-Josse, Schaerbeek, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Anderlecht est appelé le « croissant pauvre ».

27% des Bruxellois vivent sous le seuil de pauvreté(1) (en Wallonie c'est 19,5 %, en Flandre 14,7%)(2)! Compte tenu du coût des loyers à Bruxelles, le seuil de pauvreté établi pour l'ensemble de la Belgique masque une réalité bien plus noire encore.(3) Plus d'un jeune Bruxellois sur quatre vit dans une famille touchée par le chômage (en Wallonie moins de 1 sur 5, en Flandre moins de 1 sur 10).

30% des familles bruxelloises avec enfant(s) perçoivent des allocations majorées (11% en Flandre, 22% en Wallonie)(4)

Depuis 1990, les chômeurs de longue durée représentent entre 55 et 70% du chômage bruxellois.(4)

Le chômage des jeunes bruxellois atteint 31,9% en 2008 pour un taux de chômage bruxellois total de 20,4%.(5)

La disparité sociospatiale du chômage des jeunes (par exemple de 21,3 % à Woluwé-Saint-Pierre à 40,1 % à Molenbeek) est particulièrement préoccupante.

Le niveau socio-culturel va de pair avec la ségrégation résidentielle (formation de quartiers de pauvres et de quartiers de nantis).

Le lien entre lieu d'habitation et possibilité d'emploi est établi objectivement. À niveau de diplôme équivalent un jeune habitant du croissant pauvre a beaucoup moins de chances de trouver un emploi ! (6)

Bien que les quartiers économiquement défavorisés et allochtones jouxtent le plus souvent des quartiers plus riches, ils ont tendance à vivre repliés sur eux-mêmes(7). Un grand nombre d'habitants, notamment parmi les jeunes, n'en sortent pratiquement pas.

Toute mesure de régulation des inscriptions doit tenir compte de cette dualisation et ne peut simplement se calquer sur le système de la carte scolaire sur base géographique.

Une région riche mais une population pauvre (8)

33% des emplois à Bruxelles sont occupés par des travailleurs navetteurs de la Région flamande et 19% par des travailleurs de la Région wallonne. Cet écart entre le nombre de navetteurs Flamands et Wallons s'explique sans doute partiellement par la proximité directe de la région flamande, mais aussi en grande partie par l'exigence du bilinguisme dans les entreprises bruxelloises et le constat que les néerlandophones sont plus souvent bilingues ou multilingues que les francophones.

Seuls 48% des emplois à Bruxelles sont occupés par des Bruxellois.

Bruxelles c'est aussi, 91% d'emploi tertiaire (77% pour l'ensemble de la Belgique),



52% d'emplois occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur (38% pour la Belgique) et un chômage de 16% (8% pour la Belgique). Il monte à 26% pour les niveaux d'instruction peu élevés.(9)

Le taux de chômage est bien entendu comme partout ailleurs le produit de l'augmentation de la productivité et des exigences de rentabilité financière qui entraîne des coupes sombres dans les emplois. Son taux plus élevé à Bruxelles résulte partiellement du manque de connaissance des langues, mais aussi de la discrimination à l'embauche particulièrement dans les quartiers défavorisés à forte densité allochtone et du niveau de formation insuffisant d'une part importante de la population.

Cette région peuplée à 26% de pauvres, génère 18,9% du PIB belge et même 32,7% si l'on compte la grande aire métropolitaine.(10)

Les destins économiques de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie sont et resteront totalement intriqués de manière durable.

Une région multilingue

Administrativement bilingue, Bruxelles est probablement la région d'Europe la plus multilingue. Sa langue véhiculaire y est très majoritairement le français.

La ville est entourée d'une région flamande qui constitue la partie principale de son hinterland économique. Aujourd'hui les décisions politiques successives ont abouti à une quasi imperméabilité culturelle entre la communauté néerlandophone et la communauté francophone. Seul l'enseignement de la Communauté flamande et plus récemment quelques écoles francophones ont maintenu un enseignement utile et même parfois efficace de l'autre langue.

Au niveau politique, du côté flamand et plus encore du côté francophone, il existe une crainte que l'enseignement de l'autre langue ou ne fut ce que l'augmentation de son usage, ne facilite l'annexion de Bruxelles par l'autre région. Lorsqu'on envisage un enseignement bilingue, la réponse est le plus souvent: « Alors ce sera fichu, Bruxelles deviendra totalement flamande » ou « totalement francophone » si on parle à un Flamand.

À de rares exceptions près, les jeunes ne parlent plus avec ceux de l'autre communauté qu'ils n'ont pas appris à côtoyer dès le plus jeune âge. Pareillement, peu d'adultes entretiennent des liens avec des gens de l'autre communauté.

Même dans le cadre du travail, la communication entre francophones et néerlandophones passe souvent par le GlobEng (Anglais global). Si l'on peut comprendre le recours à cet outil dans les milieux internationaux et académiques, son objectif essentiellement fonctionnel ne peut suffire à rétablir une harmonie entre les deux communautés linguistiques de l'hinterland économique bruxellois.

Bruxelles constitue la pierre d'achoppement de tout dialogue politique au niveau belge. Le manque d'accueil en néerlandais dans les lieux publics, fait de Bruxelles la capitale mal-aimée des Flamands. Si les habitants de la région étaient bilingues, ce serait un signal d'ouverture qui favoriserait le dialogue entre les communautés et contribuerait à restaurer une entente entre régions. Les Flamands craignent une «tache d'huile francophone » autour de Bruxelles, mais qui pourrait raisonnablement craindre un vrai bilinguisme ou un multilinguisme ?

Un vrai bilinguisme contribuerait dans une certaine mesure à lutter contre le





chômage bruxellois de manière directe, mais serait aussi de nature à ouvrir les esprits aux autres langues, ce qui ne peut qu'être favorable aux échanges culturels et économiques.

Un défi démographique

L'Institut Bruxellois de la Statistique et de l'Analyse (IBSA) a réévalué les projections démographiques du bureau fédéral du plan sur base des dernières données chiffrées disponibles. Elles mettent en évidence une croissance démographique et un rajeunissement de la population encore plus important que celle annoncée par le Bureau fédéral du Plan. La population bruxelloise va croître de 200.000 habitants entre 2007 et 2020. Nous devrions donc atteindre le cap du 1.200.000 habitants dès 2018. (...) Les chiffres de création d'écoles peuvent donner le vertige : d'ici à 2015, tous niveaux confondus, ce n'est pas moins de 79 écoles qui devraient être ouvertes sur le seul territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il en faudrait 34 dans le maternel (de 200 places), 39 dans le primaire (de 300 places) et 6 grandes écoles dans le secondaire (de 700 à 1.000 places).[11]

2 État de l'enseignement

Un enseignement morcelé et déstructuré

L'affectation des besoins, dispersée entre réseaux, niveaux, et types d'enseignements en concurrence, couplée avec le libre choix total et l'opposition de certaines franges de la population à l'idée de mixité sociale pose un problème sérieux.

Enseignement francophone 80%, néerlandophone 17%, autres 3%. Pas de lien structurel, pas de coordination. Ce n'est que très récemment que quelques coopérations, qu'il n'était plus possible d'éviter, ont été rendues possibles, notamment en matière de comptage des élèves pour pouvoir enfin évaluer combien de jeunes échappent à l'obligation scolaire dans la région.

Dans chaque communauté, éclatement entre pouvoirs organisateurs (Communauté, confessionnel, communes...). Pas de données communes, systèmes de financement inextricables, priorités divergentes, barèmes de rémunérations différents. Le bon sens indique que ces multiples structures d'organisation (Communautés et pouvoirs organisateurs divers) ont un (sur)cout difficile à chiffrer, tant les modes de financements sont variés et complexes.

La communauté flamande dépense par élève du fondamental 22,7% de plus que dans l'enseignement francophone; dans le secondaire 18,1%.[12]

Une concurrence exacerbée entre réseaux et écoles, d'où la formation d'écoles dites d'élite et d'écoles défavorisées[13]. L'apartheid social est généralisé.

L'enseignement bruxellois reproduit les inégalités sociales avec lesquelles les enfants entrent à l'école, comme l'a démontré une étude du professeur Andréa Réa(14). L'appartenance sociale continue à déterminer l'orientation scolaire dans le secondaire. Les classes sociales les moins aisées alimentent les flux d'élèves de l'enseignement technique et professionnel.

L'apartheid linguistique est encouragé. La Communauté flamande qui ouvrait ses écoles aux francophones tend maintenant à en restreindre l'accès.

Les bâtiments des écoles néerlandophones sont souvent de bonne qualité alors qu'ils sont souvent délabrés dans l'enseignement francophone.

Hors enseignement spécialisé et alternance, 60% des élèves du secondaire à Bruxelles ont au moins 1 an de retard (44% en Wallonie - 29,36% en Flandre) (15).

Dans l'enseignement secondaire, le taux moyen d'élèves qui redoublent atteint 16,7% à Bruxelles contre 13,3% dans toute la Communauté française.(16)

Orientation scolaire dirigée vers le secteur tertiaire. (Économie et soins aux personnes 66% de l'enseignement francophone).

Pression pour l'enseignement général (52,95% d'élèves francophones - 58,52% de néerlandophones): les parents choisissent de faire redoubler leurs enfants parfois plusieurs fois, afin d'éviter les « relégations » dans d'autres filières que le général .(17)

Enseignement professionnel dévalorisé.

28% des jeunes 20-24 ans sont sans diplôme de secondaire supérieur (Belgique 17%)(18)

25% des élèves fréquentant l'enseignement francophone à Bruxelles ont au moins une année de retard en 6ème primaire (11% en Flandre, 19% en Wallonie).

Les écoles en discrimination positive (D+)(19) sont plus nombreuses à Bruxelles. Sur la population totale des élèves du secondaire à Bruxelles, 27% des élèves sont en D+ (19.000 élèves) contre 10% en Wallonie (27.000 élèves). La mixité sociale dans certaines écoles en D+ de Bruxelles est quasi inexistante.

Un manque dramatique de bâtiments scolaires

Dès à présent les écoles sont saturées dans certains quartiers, particulièrement dans le croissant pauvre.

Nous l'avons évoqué au § « Un défi démographique », ce sont quelque 23000 enfants supplémentaires qui frapperont aux portes des écoles bruxelloises en 2015.(20) On évalue le nombre d'écoles à créer d'ici 2015 à 79: 34 écoles maternelles, parce qu'on y attend plus de 7000 enfants. Dans l'enseignement primaire on attend près de 11000 élèves supplémentaires, soit 39 écoles et 6 écoles secondaires. Il convient d'ajouter à cela que l'état de délabrement de certains bâtiments nécessitera également des investissements très conséquents. Si cette problématique est laissée aux mains de la multiplicité d'intervenants, Communauté Française, Communauté Flamande, Région, communes, enseignement catholique francophone, enseignement catholique néerlandophone, régie des bâtiments..., toute tentative de coordination se heurtera aux intérêts particuliers des intervenants.





Pour une opération de cette envergure des économies d'échelle substantielles peuvent être réalisées si le maître de l'ouvrage est unique. Ce pourrait être une première raison pour créer d'urgence une structure directrice unique pour l'enseignement bruxellois.

À tous les niveaux scolaires des parents ne trouvent pas de place dans les écoles de leur quartier. C'est particulièrement le cas dans les quartiers moins favorisés où des enfants, qui en ont particulièrement besoin, ne trouvent pas de place à l'école maternelle. En primaire des parents sont contraints à des déplacements quotidiens qu'ils n'ont parfois même pas les moyens d'assumer.

Si le pouvoir politique – à tous niveaux - devait s'avérer incapable de relever cet énorme défi, en région de Bruxelles il serait impossible d'assumer l'obligation scolaire, au moins dans certains de ses quartiers si pas dans tous.

Un manque dramatique d'enseignants qualifiés

Pratiquement tous les pays de l'OCDE exigent une formation universitaire ou équivalente pour enseigner, à quelque niveau que ce soit (Secondaire + 5 ans). Chez nous c'est 3 ans après le secondaire.

La pénurie d'enseignants dans l'enseignement francophone est encore plus prégnante que dans le reste de la Communauté française et elle débute plus tôt dans l'année scolaire. A Bruxelles, 40,36% des enseignants sont porteurs de « titres jugés suffisants pour enseigner dans l'enseignement secondaire supérieur (classifiés B) », dans le Hainaut ce chiffre est de 17,41%, à Namur : 17,28%, dans le Brabant wallon : 9,92%, dans le Luxembourg : 9,56% et à Liège : 5,47%.^[21]

La pénurie est particulièrement importante dans les écoles en D+. Pour pallier cette situation, ces établissements font appel à des enseignants qui ne disposent pas des titres requis (pas même d'un titre « B »). Ainsi ces établissements, fréquentés par une population socio-économiquement fragilisée, à qui le législateur propose pourtant de donner des chances d'émancipation sociale, héritent en réalité d'enseignants non formés.

Du côté néerlandophone bruxellois le déficit d'enseignants se situe 10% au dessus de la Flandre. Pour 20 enseignants il y a un poste vacant.

À Bruxelles, les enseignants qui décrochent sont presque deux fois plus nombreux: près de 6 enseignants sur 10 quittent l'enseignement dans les cinq ans de leur prise de fonction (58,5% des enseignants du primaire et 56% dans le secondaire).

A Bruxelles, si rien n'est fait, le problème des enseignants explosera parallèlement à celui de la démographie. La construction d'écoles pourrait apparaître comme un problème mineur par rapport au besoin d'enseignants diplômés et en nombre suffisant, auxquels il faudra offrir des conditions de travail rémunératrices, valorisantes et agréables, si l'on ne veut pas les voir fuir vers d'autres jobs dès les premières années de leur entrée en fonction.

La toute grande majorité des enseignants s'investissent avec une conscience professionnelle admirable. Malheureusement leur formation insuffisante notamment face à la diversité culturelle, en matière de diagnostic précoce des problèmes d'apprentissage ou de leur remédiation, peut les laisser désarmés et insatisfaits et les pousser vers d'autres jobs.

Même si l'on arrive à construire le nombre d'écoles nécessaires d'ici 2015, si

nous ne prenons pas dès aujourd'hui les mesures pour former correctement et pour garder les enseignants en poste, ces écoles continueront à gaspiller d'excellents cerveaux.

Une spécialisation bien trop précoce

Nous avons montré il y a quelques années(22) qu'il existait une corrélation entre l'âge de la première sélection en filières et le degré d'inégalités d'un système éducatif donné. En clair, on constate que plus un pays oblige les élèves à choisir une orientation tôt dans leurs cursus, plus ce pays génère d'inégalités. Et encore une fois celles-ci sont liées à l'origine sociale.

Nous avons montré que plus d'un tiers des écarts entre pays en ce qui concerne les inégalités peuvent s'expliquer uniquement par leurs différences dans le mode d'affectation des élèves.

Ceci peut se comprendre dans le sens où l'existence de filières hiérarchisées permet au système de ne pas prendre à bras le corps la question de l'échec. Un élève est en difficulté ? Plutôt que de mettre en place les remédiations nécessaires, on lui "conseille" de se diriger vers l'enseignement qualifiant. La bonne volonté des enseignants n'est pas en cause. Mais devant la pénibilité du travail et le manque de moyens pour agir, il n'y a souvent pas d'autre solution. Lorsqu'on voit les programmes des différentes filières, on n'est pas étonné de constater que les différences à un moment donné du cursus (et qui ont "justifié" la relégation de ceux qui éprouvent le plus de difficultés) n'ont fait que s'accroître. Si vous donnez 2 heures de maths à un élève plutôt faible et que vous en donnez six à un condisciple plus fort, il va de soi que trois ans plus tard, l'écart entre eux n'aura pu que s'agrandir !

Dans les milieux sociaux défavorisés, les parents suivent en général les conseils donnés par le conseil de classe ou le directeur parce qu'on s'en remet aux experts vu la connaissance faible du système. Par contre, dans les milieux plus aisés, l'expérience montre que l'on préfère faire redoubler l'enfant (même contre l'avis du conseil de classe) plutôt que de l'envoyer dans une filière que l'on sait être de relégation. Ce phénomène ne peut évidemment qu'accroître la dualisation sur base socio-économique.

Par ailleurs, il n'est pas sérieux de demander à un jeune de choisir à 12, 13 ou même 14 ans quelle sera son orientation professionnelle. Ce n'est qu'après avoir touché un peu à tout qu'il a une chance de découvrir sa "vocation". Et qu'on peut alors espérer une orientation positive et non par défaut.

Enfin, pour comprendre les grands défis sociaux sur les plans économique, écologique ou social tant nationaux qu'internationaux, tous les jeunes ont droit à une formation scientifique et critique de haut niveau. Pourquoi l'enseignement devrait-il apporter moins de connaissances sociales et d'esprit critique à un futur soudeur ou à une future nettoyeuse qu'à un futur manager ou docteur ? L'enquête de l'APED auprès de 3000 élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire (en 2008) a montré que l'enseignement actuel est largement déficient dans l'apprentissage des connaissances porteuses de citoyenneté.



Voilà pourquoi nous estimons que notre système éducatif oblige trop tôt les jeunes à choisir une orientation.

3 Quelle solution ?

Nous avons volontairement mis la question au singulier. Même si résoudre le problème de l'enseignement bruxellois nécessitera une multiplicité de mesures, seule la mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions peut apporter une solution. Se concentrer sur quelques points particulièrement criants et médiatiques, comme on l'a fait depuis des décennies, ne fera que prolonger le mécanisme de délitement et maintenir voir accroître les inégalités sociales.

Les conditions minimales d'un enseignement de qualité permettant à chaque enfant de développer ses potentialités au maximum sont connues par les spécialistes en sciences de l'Éducation.

- Mixité sociale – qui nécessite une régulation forte des inscriptions
- Tronc commun pour tous jusque 15 ans révolus (pas de spécialisation avant)
- Enseignants correctement formés maîtrisant les matières et les méthodes pédagogiques
- Autonomie pédagogique des enseignants avec des objectifs clairs à atteindre et une évaluation centrale des objectifs
- Diagnostic précoce des problèmes d'apprentissage et remédiation

Dans l'ensemble de la Communauté Française, aucune de ces conditions minimales n'est remplie. A Bruxelles moins que partout ailleurs, mais d'autres problèmes s'y rajoutent:

- La nécessité du bilinguisme et même du multilinguisme.
- Les quartiers-ghettos
- Le manque d'écoles et souvent leur délabrement
- Le grand nombre de primo-arrivants qui ont toutes les chances de réussir, mais uniquement s'ils font l'objet de mesures spécifiques d'accompagnement.

La seule solution qui s'impose est :

Reconstruire totalement l'enseignement bruxellois.

Une structure directrice unique

Utiliser de manière adaptée l'approche qui a fait merveille en Finlande; mais pas seulement, la réalité est plus complexe.



La structure directrice définit les objectifs à atteindre, les écoles sont tenues de les atteindre et sont aidées si elles n'y arrivent pas.

Mesures:

Créer une **structure directrice** unique, indépendante des communautés, qui pourrait dépendre du niveau fédéral ou au niveau régional. Elle définira les objectifs, en vérifiera la bonne exécution et assurera l'encadrement du soutien aux écoles défaillantes. Cette structure reprendra l'ensemble des compétences des Communautés en matière d'enseignement obligatoire.

Construire une vraie mixité sociale en partant de l'école maternelle

Les divers décrets inscriptions vont dans la bonne direction, mais malheureusement, d'une part la régulation est trop faible dans le sens qu'elle laisse encore la part trop belle au marché et d'autre part ils visent l'entrée dans le secondaire, alors qu'à l'école primaire ou même maternelle il n'y a pas de mixité sociale et pratiquement rien n'y est prévu pour remédier au déterminisme social. Aujourd'hui encore, en fonction du niveau socio-culturel des parents (et pas de leur langue comme certains voudraient le faire croire), il est possible de prévoir la destinée scolaire d'un enfant entrant à l'école maternelle avec une très faible marge d'erreur.

Mesures :

Affecter une école par défaut à chaque enfant, dès le maternel et certainement avant l'entrée dans le primaire.

Cette école sera choisie sur base de deux critères principaux, la mixité sociale et la proximité géographique. (À Bruxelles les quartiers favorisés sont le plus souvent proches de quartiers pauvres). Dès ce stade certains critères de priorité seront pris en compte tels que le regroupement de la fratrie.

Après une date à définir, les parents auront la possibilité d'inscrire leur enfant dans une école de leur choix où des places restent disponibles.

Supprimer les orientations précoces (Tronc commun jusque 15 ans)

Par contre les élèves orientés avant 15 ou 16 ans vers des filières techniques ou professionnelles n'ont trop souvent pas l'occasion d'acquérir les compétences et les connaissances leur permettant de comprendre la complexité du monde dans lequel ils vivent, d'y gérer une vie équilibrée et d'y défendre leurs droits.

Les études statistiques montrent que les pays dont l'enseignement est plus égalitaire ont choisi une spécialisation tardive et un tronc commun long.

Mesures:

Renforcer les mesures de remédiation et de prévention du décrochage scolaire. Construire un tronc commun assurant non seulement les compétences de





base, mais également les savoirs porteurs de citoyenneté et une culture technique, artistique ainsi qu'une formation sportive permettant une vraie polyvalence et un choix pertinent le moment venu (à 16 ans).

Augmenter le nombre de classes passerelles pour les « primo-arrivants »

Sur une population scolaire totale (au niveau du secondaire) d'un peu plus de 70.000 élèves à Bruxelles, 15.000 élèves sont de nationalité étrangère, soit un peu plus de 20%. En Wallonie, ce chiffre est de près de 9%, en Flandre il n'est que de 5,29%. Ces chiffres n'incluent évidemment pas les élèves belges d'origine étrangère, très nombreux à Bruxelles, dont le français n'est pas la langue maternelle.

Les primo-arrivants sont proportionnellement plus nombreux sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale qu'en Région wallonne ou qu'en Région flamande. Ce public spécifique implique une prise en charge adéquate au sein de classes passerelles.

Mesures:

Prendre en compte de manière plus efficace les élèves étrangers et les « primo-arrivants ».

Le nombre de primo-arrivants fluctuant en cours d'année, les demandes sont parfois supérieures à l'offre de places disponibles. Il importe donc de poursuivre les efforts engagés en matière de prise en charge de ces jeunes.

Formation des enseignants

L'enseignement doit redevenir une filière d'excellence.

L'insuffisance du diagnostic précoce des problèmes d'apprentissage et de la remédiation de première ligne sont manifestement des matières à renforcer. De même qu'une expérience de l'enseignement dans des milieux allochtones/allophones doit être prévue ainsi qu'un apprentissage de la réalité sociale vécue par les plus défavorisés.

Mesures pour tous les niveaux de l'enseignement, de la maternelle au secondaire supérieur:

Renforcer la formation à la pédagogie différenciée [23]

Augmenter les exercices pratiques et les stages encadrés.

Mettre l'accent sur les méthodes d'enseignement avec des enfants de niveaux hétérogènes.

Enseigner la pratique dans les milieux multiculturels, allophones et allochtones.

Enseigner le diagnostic des problèmes d'apprentissage et la remédiation de première ligne au sein de la classe.

Former les enseignants aux particularités d'un enseignement multilingue.



Un enseignement bilingue pour Bruxelles

L'Enseignement de Matières Intégré à une Langue Étrangère (EMILE)(24) a démontré son efficacité.

S'il est un endroit d'Europe où cette approche, recommandée par l'Union Européenne devrait s'imposer, c'est bien Bruxelles. Aujourd'hui seules quelques initiatives communales vont dans ce sens. Les Communautés Française et Flamande ne marquent aucun empressement pour financer ou promouvoir ce type d'enseignement.

Pourtant toutes les expériences montrent la pertinence d'un enseignement bi-ou multilingue, non seulement pour l'acquisition d'une autre langue que la langue maternelle, mais aussi pour l'étude ultérieure d'autres langues.

Il convient cependant de se conformer aux recommandations.

Généralement il est recommandé de commencer ce type d'enseignement le plus tôt possible, notamment parce que la prononciation de certains sons deviendrait plus difficile à acquérir après un certain âge. Ça ne signifie pas que les élèves ne retireront pas de bénéfice de ce type d'enseignement introduit à un âge plus avancé.

Il est important que les cours en L2 soient dispensés par un enseignant « native-speaker » ou maîtrisant en tout cas parfaitement la langue-cible, particulièrement en prononciation.

Dans les premières années, il est recommandé que les cours donnés en L2 soient répétés en L1. Le fait de négliger cette recommandation pourrait conduire à une acquisition un peu moins bonne des matières enseignées.

Dans la situation actuelle les rares écoles qui pratiquent l'immersion linguistique sont élitistes de fait, parce que ce sont les parents de milieux socioculturels favorisés qui les recherchent. Elles apparaissent comme un « argument de vente » dans le quasi-marché scolaire et contribuent à creuser plus encore la dichotomie sociale. Ces expériences sont globalement positives, il est donc urgent de les généraliser.

Mesures:

Comme pour la mise en place de la mixité sociale, construire un enseignement bilingue généralisé de type EMILE, en commençant par l'école maternelle et en progressant année après année vers les niveaux supérieurs.

Une reconstruction impayable ?

Même si cette reconstruction s'avérait effectivement très couteuse, les moyens existent. Leur affectation est un choix politique et face au présent constat d'échec social, économique et démocratique il serait parfaitement irresponsable de poursuivre plus longtemps une affectation de priorités par trop guidée par les calendriers électoraux. C'est un chantier d'une quinzaine d'années, trop long pour que ses fruits soient présentables aux prochaines élections. C'est un travail d'hommes et de femmes d'État.





La crise économique mondiale est utilisée comme excuse pour opérer aussi des coupes drastiques dans le financement de l'enseignement. Une récente étude vient de montrer que les cinquante plus grosses entreprises installées en Belgique ne paient quasi pas d'impôt ! Si elles étaient imposées au taux officiel, plus de 14 milliards d'euros rentreraient dans les caisses de l'Etat(25). Il est donc faux de dire qu'il n'y a pas de marge budgétaire. Il s'agit de choix politiques et nous plaçons pour des choix plus responsables comme proposé notamment par les deux grandes familles syndicales, via par exemple l'impôt sur la fortune(26). Il est intolérable que l'avenir de centaines de milliers de jeunes soit sacrifié sur l'autel du « les actionnaires ont toujours besoin de plus sinon ils s'en vont ».

De plus, quel que soit le coût de cette reconstruction, il sera toujours moindre que de continuer à colmater les fissures et à consolider quelques pans de mur d'une construction sans fondations, sans plan et qui tombe en ruine de toutes parts.

Quel que soit le coût il sera toujours moindre que le coût social de l'absence d'un enseignement adapté à cette ville, qui se paie en termes de chômage, de pauvreté, de marginalisation, de frais de police, de justice et de criminalité.

Quel que soit le coût il sera toujours justifié par le nombre de cerveaux bien faits qui ne seront plus sacrifiés sur l'autel des économies budgétaires.

Dire qu'une telle opération n'aura pas un coût de départ serait absurde. L'exemple finlandais nous montre pourtant qu'une fois la nouvelle approche mise en place, il n'est pas plus dispendieux que l'enseignement belge.

Il n'est pas besoin d'études coûteuses pour évaluer que le bénéfice social qu'on peut en attendre compensera très largement l'investissement.

Plutôt que des opérations qui produisent des économies immédiates et des coûts beaucoup plus importants à long terme, nous proposons de faire l'inverse²⁷. Dépenser peut-être plus d'argent maintenant, pour réduire les coûts ultérieurement.

Dans la situation économique actuelle, le piège à éviter absolument serait la tentation de la privatisation. Elle ne peut que produire un enseignement encore plus inégalitaire (pour autant que ce soit possible) et certainement plus coûteux (comme la location des bâtiments qui furent vendus au privé puis re-loués par l'État).





Notes

- 1) Pol ZIMMER, « Les évolutions démographiques et socioéconomiques de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1990 », Crisp
- 2) « Le Soir », 13 octobre 2010 Les chiffres diffèrent un peu de ceux de l'étude du Crisp mais les ordres de grandeur sont tout aussi interpellants
- 3) Voir: <http://www.discriminator.be/?p=1137> ou http://cours.funoc.be/essentiel/article/article.php?id_art=2244
- 4) Pol ZIMMER, « Les évolutions démographiques et socioéconomiques de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1990 », Crisp
- 5) http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_79_EGB9.pdf
- 6) (VanderMotten, C. (2008, Février). Evolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles. Retrieved Mars 2009, from CCFEE: <http://www.ccfée.be/>)
- 7) Samarcande, IEB, & SOS jeunes-Quartier libre, C. j. (2008). Jeunes en ville. Bruxelles à Dos. L'appropriation de l'espace urbain par des jeunes de différents quartiers.
- 8) <http://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=7552&acro=Imi&lang=fr&countryId=BE®ionId=BE1&nuts2Code=BE10&nuts3Code=null>
- 9) Le Soir 12 octobre 2010
- 10) http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_76_EGB7.pdf
- 11) <http://www.pourbruxellesavecvous.be/> Site du Ministre C. Picqué, 25 mars 2010
- 12) Donat Carlier : <http://politique.eu.org/spip.php?article945>
- 13) Certaines écoles « d'élites », qui pratiquent une sélection tout au long du cursus et rejettent les élèves vers des écoles « moins fortes », peut constituer un piège entraînant les élèves vers la démotivation et le décrochage
- 14) Andréa Réa, Dirk Jacobs, « Les jeunes bruxellois, entre diversité et adversité. Enquête parmi les rhétoriciens des écoles de la Ville de Bruxelles », Brussels Studies, n° 8, 3 septembre 2007.
- 15) <http://www.ccfée.be/download.php?365dad9081c14a72021bc67c48f641b> Donat Carlier « Dualisation des résultats scolaires à Bruxelles)
- 16) Donat Carlier, « Les enjeux de l'école à Bruxelles », Agence Alter, mai 2007
- 17) http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_73_EGB5.pdf 19 janvier 2009 Un travail remarquable lorsqu'on sait qu'il n'existe pas d'intégration des données statistiques entre enseignement francophone, néerlandophone et autres (Européen, international etc...)
- 18) Idem
- 19) Décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives. Il s'agit d'« aides à accorder à des établissements ou implantations d'enseignement ordinaire fondamental et secondaire, susceptibles de promouvoir dans ces établissements ou implantations des actions pédagogiques destinées à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale (art. 2) ».
- Afin de définir le public à qui s'adressent ces mesures, il a été décidé d'identifier les écoles à aider en fonction de leur population. Il s'agit de mesurer les caractéristiques de ces populations indirectement via les caractéristiques socio-économiques des quartiers dont sont issus les élèves qui fréquentent les écoles visées.
- 20) L'étude complète peut être consultée on line sous: http://www.bruxelles.irisnet.be/cmsmedia/fr/cahiers_de_l_ibs_a_n_2_juin_2010.pdf?uri=ff808181299f78580129a282176e00bc
- 21) <http://www.ccfée.be/download.php?a871b8b784483d6490279928609c23ec> Chiffres 2005-2006
- 22) La catastrophe scolaire belge, Aped, 2003
- 23) http://fr.wikipedia.org/wiki/Pédagogie_différenciée ou, plus complet www.enseignement.be/download.php?do_id=2456 (format Word)
- 24) Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère voir : http://www.aulaintercultural.org/article.php?id_article=1653 , http://ec.europa.eu/education/languages/language-teaching/doc236_fr.htm . V.U.B., MURE, Les aspects novateurs de l'enseignement de type immersif. Un résumé de douze ans de recherches. Piet Van de Craen.
- 25) « Ons Recht», LBC-NVK blad van november 2010 en <http://www.dewereldmorgen.be/artikels/2010/12/07/niks-de-mouwen-veel-de-zakken-de-grote-verdwijntruc-van-de-bedrijfsbelastingen>
- 26) http://www.hetgrotegeld.be/index.php/het_grote_geld/archief en <http://vl.attac.be/article1639.html>
- 27) La vente des bien de l'État et leur location par l'État est évidemment l'illustration caricaturale de ces prétendues économies



ET SI ON ESSAYAIT L'ÉCOLE COMMUNE



**Une école de base commune
de 6 à 15 ans**

**Une formation générale
et polytechnique pour tous**

**Une affectation des élèves
aux écoles**

Une fusion des réseaux

**Un encadrement suffisant
pour zéro décrochage**

Une école ouverte



**Un équilibre
dans les pratiques**

**Des programmes rigoureux,
lisibles et cohérents**

**Une évaluation centralisée
pour mieux piloter l'école**

**Un refinancement de l'école
à hauteur de 7% du PIB**



pea

*appel pour une école
démocratique*

www.ecoledemocratique.org